

Aux:

- Participants au contrôle de l'origine par test ADN
- Partenaires de la filière intéressés

Date: 17.12.2018

Notre référence: pn

Rapport trimestriel sur le contrôle de l'origine par test ADN

Mesdames et messieurs,

Dans le cadre du contrôle de l'origine par test ADN pour la viande de bœuf et de veau suisse, l'exploitation opérationnelle a démarré le 1^{er} juillet 2018. Depuis plus de 200'000 échantillons de référence ont déjà été prélevés, analysés puis sauvegardés dans une banque de données de Proviande. Ceci correspond à une couverture nationale de près de 86 % de tous les animaux de l'espèce bovine abattus.

Afin d'informer périodiquement les participants et les partenaires de la filière intéressés sur le déroulement du programme, nous publierons à l'avenir un rapport trimestriel, qui sera également disponible sur la page Web dédiée au contrôle de l'origine par test ADN.

Vous trouverez en annexe au présent courrier le rapport trimestriel 3/2018. Étant donné qu'il s'agit du premier rapport trimestriel depuis le début des prélèvements d'échantillons dans les abattoirs, cinq mois sont saisis en une fois. Le prochain rapport paraîtra début février 2019 du quatrième trimestre 4/2018.

Vous trouverez toutes les informations sur le contrôle de l'origine par test ADN sur www.proviande.ch/adn.

Meilleures salutations

Proviande



Heinrich Bucher
Directeur



Pius Nietlispach
Responsable Traçabilité ADN

Annexe

- Rapport trimestriel 3/2018 sur le contrôle de l'origine par test ADN

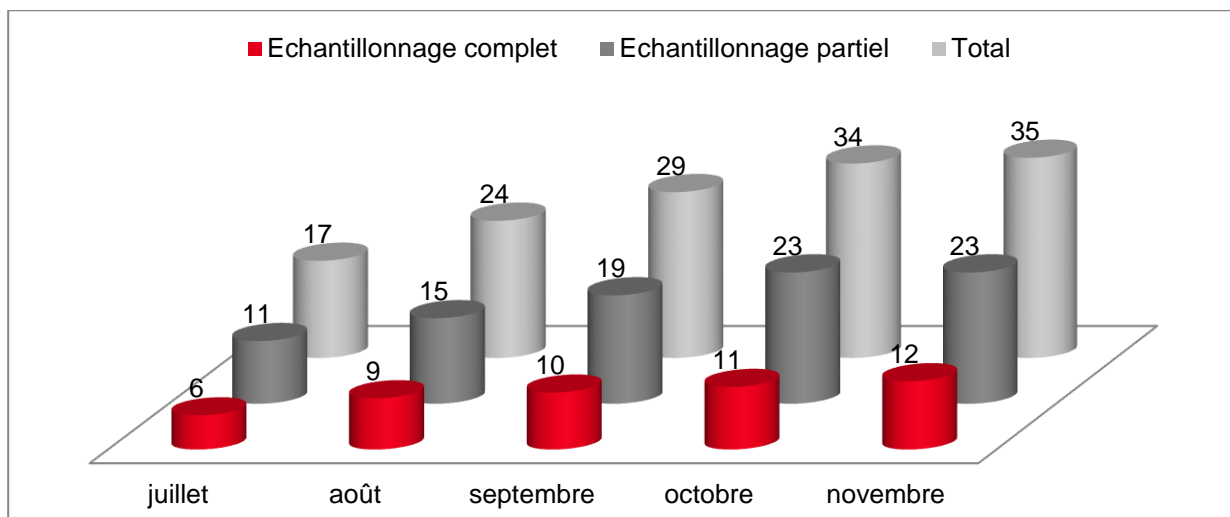
Rapport trimestriel 3/2018 sur le contrôle de l'origine par test ADN

Rapport sur la période de juillet à novembre 2018

Étant donné que le présent rapport est le premier depuis le début des prélèvements d'échantillons dans les abattoirs, cinq mois sont saisis en une fois.

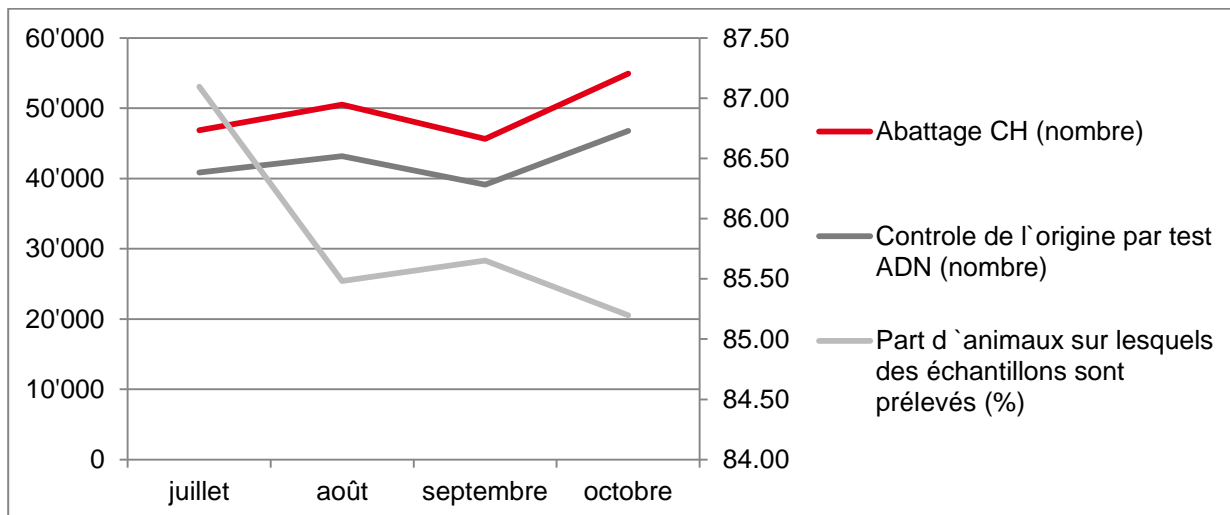
Abattoirs participants

À la fin novembre 2018, 36 abattoirs au total participent au contrôle de l'origine par test ADN, dont 12 avec un échantillonnage complet et 24 avec un échantillonnage partiel. La liste actualisée en permanence est disponible sur www.proviande.ch/adnparticipants.



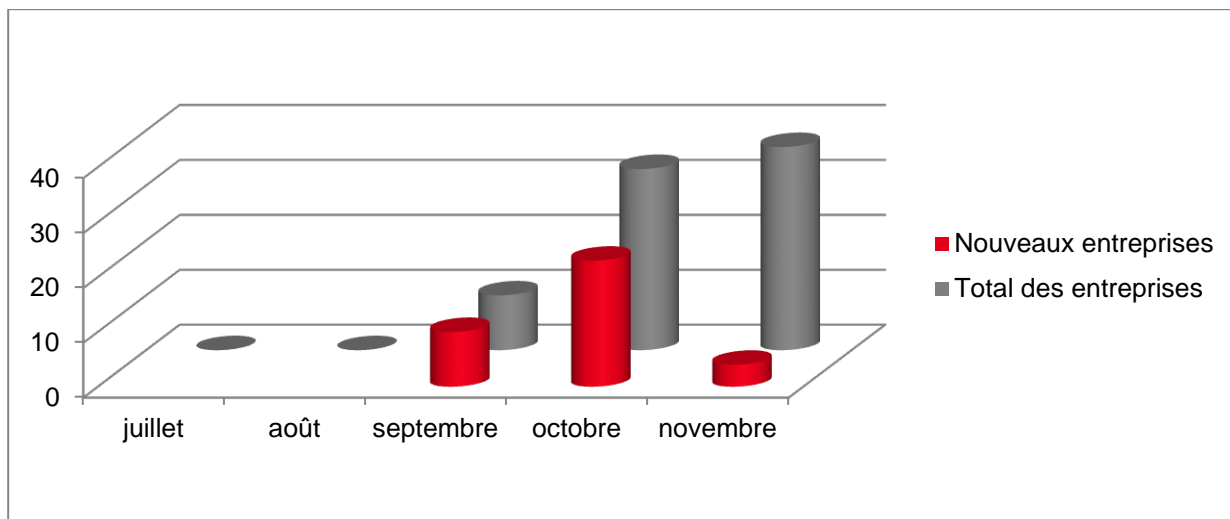
Nombre d'abattages et d'animaux sur lesquels des échantillons ont été prélevés

Entre juillet et octobre 2018, 198'897 animaux de l'espèce bovine ont été abattus en Suisse. Un échantillon d'ADN a été prélevé sur 171'531 carcasses, soit une couverture de 86 %.



Responsables de la mise en circulation participants

Jusqu'à la fin novembre 2018, 37 responsables de la mise en circulation de viande ont signé la déclaration d'intention relative à la mise en œuvre du contrôle de l'origine par test ADN. La liste actualisée en permanence est disponible sur www.proviande.ch/adnparticipants.



Qualité des échantillons

Conformément aux retours du partenaire technologique IdentiGEN, la qualité des échantillons prélevés est supérieure à la moyenne internationale.

Monitoring du marché

Le monitoring du marché visant un contrôle indépendant de la déclaration de provenance correcte a commencé en novembre 2018. Actuellement, dans le commerce de détail, 100 échantillons de contrôle de viande de bœuf et de veau fraîche avec déclaration de provenance Suisse sont achetés chaque mois puis analysés en laboratoire. Les premières évaluations seront disponibles en décembre 2018.

Prestations de services

Concernant de possibles prestations de services, des partenaires de la filière ont déposé diverses demandes concrètes, par exemple sur le prélèvement d'échantillons de contrôle à la réception des marchandises, ou sur le contrôle de procédures opérationnelles. On cherche à savoir, en étroite collaboration avec les entreprises intéressées, quelles prestations de services pourront être offertes à l'avenir et dans quelles conditions. En principe, si l'on a besoin de données de la banque de données de référence du contrôle de l'origine par test ADN, un examen préalable et l'accord de Proviande sont impérativement nécessaires.

Communication

D'ici à la fin janvier 2019, une brochure sera mise à la disposition d'un large public, dans laquelle le contrôle de l'origine par test ADN sera expliqué et visualisé d'une manière simple et compréhensible. Une vidéo explicative correspondante est également en préparation et sera disponible au plus tard fin mars 2019.

Évolution prévue

- Augmentation de la couverture en matière de prélèvements sur des animaux de l'espèce bovine à 89 % minimum d'ici fin 2019 (1 % correspond à env. 6`000 animaux resp. env. 30 abattoirs supplémentaires).
- Réalisation d'une première prestation de service (janvier 2019).
- Certification du monitoring du marché jusqu'en juin 2019 et extension à 3`600 échantillons de référence par an.
- Mise en place d'une commission de monitoring du marché (1^{er} trimestre 2019).

17/12/2018 / Proviande